

Agence régionale de santé (ARS) CENTRE VAL DE LOIRE
Unité départementale – LOIRET
Téléphone : 0238773140
Courriel : ars-cvl-dd45-unite-sante-environnement@ars.sante.fr

Affaire Suivie par : Anais MALIKIAN
Référence : Alerte n°13050
Date d'émission: 30/04/2024

**Contrôle sanitaire de la qualité de l'eau
EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE
ADDUCTION D'EAU POTABLE**

Prévu par le code de la santé publique

ALERTE SUR LA QUALITE DE L'EAU

IDENTIFICATION DU PRELEVEMENT

Commune : AULNAY-LA-RIVIERE
Localisation : CHATEAU D'EAU - Colonne de distribution
Point de surveillance : 045000002087
Installation : CHLORATION AULNAY LA RIVIERE (TTP 045001613)
Date et heure de prélèvement : 16/04/2024
Motif de prélèvement : CONTROLE SANITAIRE PLANIFIE

Persistance de la non-conformité en chlorothalonil R471811 (métabolite du chlorothalonil, fongicide interdit depuis 2020). Cette non-conformité n'entraîne pas de restriction d'usage pour les consommateurs, au regard des connaissances scientifiques actuelles et des instructions de la Direction générale de la santé. Un contrôle sanitaire renforcé est mis en place. Il est nécessaire d'intégrer ce paramètre à votre surveillance pour suivre son évolution. En tout état de cause, cette non-conformité est le témoin d'une vulnérabilité de cette ressource vis-à-vis des pollutions diffuses liées à des activités d'origine anthropique. Je vous engage donc à anticiper l'échéance réglementaire de juillet 2027 afin de réaliser un plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) au niveau de vos zones de captages, et de l'étendre à l'ensemble de vos installations de production-distribution d'eau (échéance réglementaire janvier 2029).

RESULTATS D'ANALYSES

Physico-chimie - Non-conformité à une limite de qualité

Paramètre	Résultat	Unité	Norme mini	Norme maxi
CHLOROTHALONIL R471811	1.008	g/L		0.1

POUR INFORMATION :

DESTINATAIRES DE L'ALERTE :

- MAIRE : aulnaylariviere@wanadoo.fr